



**Le journal Mediapart révèle que Essimi Menye l'ancien Ministre a découvert une affaire dans laquelle le groupe français Bolloré est citée.**

Tout récemment, le journal Médiapart s'est intéressé à l'affaire de l'ancien membre du gouvernement Essimi Menye, qui est aujourd'hui en exil aux Etats-Unis. Médiapart révèle que l'ancien Ministre des Finances (Minfi) a découvert une affaire de fraude fiscale en 2011. Et le Groupe Bolloré serait impliqué pour un montant de 92 milliards de FCFA sur la période 2005-2010. Il convient de noter Essimi Menye est sorti du gouvernement le 9 décembre 2011. Et Mediapart croit savoir que sa sortie du gouvernement a été causée par l'affaire sus mentionnée.

Il faut noter qu'au Cameroun, les révélations de Mediapart parues dans son édition du 3 février dernier, sont rapportées et relayées par le journal Essingan. Dans sa parution du 12 février 2020, il écrit que "l'histoire racontée par la journaliste Fanny Pigeau ressemble à un polar: intrigues, enquêtes, contre-enquêtes et suspense sont enchevêtrés". Il ajoute que Mediapart met à nu des ressorts cachés du "limogeage d'Essimi Menye du poste de Ministre de Finances".

Essingan qui tient ses informations de Mediapart indique que l'affaire suscitée a débuté en 2008 au Ministère des Finances, qui à cette époque, était dirigée par l'ancien membre du

gouvernement. “Réputé austère et peu dispendieux, contrairement à plusieurs de ses prédécesseurs, il s'est fixé un objectif: redresser les finances du pays, en éliminant les dépenses superflues et en recouvrant des créances de l'État. C'est dans cette optique qu'il crée en 2008 une «mission de vérification et de validation des cautions douanières”, relate Essingan.

La mission créée était alors composée de treize personnes. Il y avait parmi elles, des fonctionnaires de la Douane et du Ministère des finances. Il y avait également dans l'équipe des experts du cabinet de conseil de M. Tchakui. Ce dernier est déjà décédé. Et c'était lui le chef de l'équipe. Il devait donc faire un état des lieux des cautions douanières “en attente d'apurement”.

Le résultat du travail de l'équipe de M. Tchakui est qu'il y a eu une identification de plus de 110 000 cautions «dormantes». Celles-ci ont été émises entre 1999 et 2010 par différentes entités, parmi lesquelles des banques, pour un montant supérieur au budget annuel du pays. En mai 2018, M. Tchakui aurait adressé un courrier relatif à son travail par François Tchakui à Paul Biya le Président de la République. Il y a par ailleurs eu un constat d'anomalies dans des dossiers. Et ces dossiers concernent des marchandises déclarées en transit. Cela a été notifié au Minfi Essimi Menye dans un rapport en avril 2011. “...

Toutes ces observations figurent dans un procès-verbal dressé par la mission de vérification le 18 août 2011. Ce procès-verbal mentionne expressément que «ces manipulations portent sur 716 dossiers de la société Bolloré Africa Logistics Cameroun [...] et représentent 97,68 % des dossiers incriminés». La filiale du groupe Bolloré compte en effet plusieurs sociétés, comme Sdv et Saga, qui sont commissionnaires en douane, en plus de leur activité principale de transitaire. Après vérification, la mission « remarque » que les documents litigieux ont été «fabriqués», selon le terme employé, à partir d'attestations de décharge de responsabilité « délivrées- pour apurer les cautions bancaires sur des opérations d'acquit-à-caution précises”, peut-on lire dans Essingan.

Et Essingan de poursuivre “Bolloré Africa Logistics Cameroun a dû s'expliquer devant l'équipe de François Tchakui. En juin 2011, son « directeur de transit adjoint » et son « chef service cautions » ont « reconnu », en présence notamment des responsables des syndicats des commissaires en douane, que les « rajouts, altérations, surcharge, et ratures constatées sur les mainlevées [étaient] le fait de la société Bolloré », selon le procès-verbal du 18 août 2011, dont Baie a reçu une copie”

**ACP**